



La Jacques DEBUSNE « BOUCLE DE LA MARNE »

Dimanche 20 Janvier 2019

Le club de Créteil (USC-CK) vous invite à une descente de la Marne



Attention à votre équipement, vous devez avoir des vêtements appropriés à cette période de l'hiver. Les gens pas assez chaudement vêtus ne seront pas acceptés.

Cette année encore nous souhaitons garder cette édition gratuite mais les frais de sécurité étant importants et n'ayant plus de subvention, un appel à contribution libre sera fait le jour même. Merci d'avance pour votre aide.

Programme de la journée :

- Regroupement au club de Créteil (20 rue du Barrage, 94000 CRETEIL) à 11h15
- Parking prévu devant le club, suivre le fléchage.
- Déjeuner prévu au club de Créteil à 11h30 (*apporter son pique-nique*)
- Le départ s'effectuera à 13h
- Franchissement groupé des écluses de Créteil et de Saint-Maur des fossés
- Traversée du tunnel de Joinville et tour de l'île Fanac par la gauche

Après ce tour : naviguer impérativement rive droite et débarquer obligatoirement au ponton à droite en amont du barrage de Joinville



Danger : très fort rappel



Si vous possédez un chariot a kayak, pour le portage, prenez le !

- Le retour, du barrage au club de Créteil s'effectue sans arrêt.
- L'arrivée à Créteil est prévue vers *16h00/16h30*, où vous serez tous conviés à un pot d'arrivée dans la foulée sur la base nautique. Nous procéderons à une distribution de chocolat ou de vin chaud « à consommer avec modération ».

DETAILS PRATIQUES :

- Compte tenu de la capacité limitée des écluses, les responsables de chacun des clubs participants devront impérativement effectuer les inscriptions sur le site de l'US Créteil Canoë-Kayak (www.canoekayak.uscreteil.com/?p=2529) *avant le 16 janvier 2019*.
- Chaque club est responsable de l'encadrement et du suivi des participantes de son club.
- Tous les participants devront se conformer aux directives pour tout ce qui concerne la navigation (regroupement et entrée dans les écluses, débarquement avant le barrage de Joinville, etc . . .). Aucune embarcation ne devra dépasser le bateau à moteur de tête.
- Un responsable par club devra être désigné, il sera l'unique référent du groupe pour le respect des consignes et la sécurité. Il sera tenu d'assister au briefing de départ (*12h30 sur la base nautique*). Il devra vérifier que tous les membres du groupe soient licenciés ou qu'ils soient détenteurs d'une licence Tempo.
- Comme pour tous les regroupements de la Ligue, chaque club reste responsable de la sécurité des participants de son club, et est tenu de respecter le dernier arrêté préfectoral de navigation en vigueur.

Plan de situation de la boucle de la Marne

